

**Objet :** Bourse pour un programme d'immersion didactique, à l'intention des professeurs et maîtres spéciaux de langues.

**Réseaux :** Tous

**Niveaux et services :** Primaire - Secondaire – Promotion sociale

**Période :** Année scolaire 2006-2007

- A Madame et Messieurs les Gouverneurs de Province ;
- A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres ;
- Aux Organes de représentation et de coordination ;
- Aux Pouvoirs organisateurs des établissements d'enseignement fondamental et secondaire subventionnés, ordinaires et spécialisés ;
- Aux Chefs d'établissement d'enseignement fondamental et secondaire organisés ou subventionnés par la Communauté française, ordinaires et spécialisés ;
- Aux chefs d'établissement d'enseignement de promotion sociale secondaire organisé ou subventionné par la Communauté française;

**Pour information :**

- Aux Organisations syndicales ;
- Aux Associations de Parents ;
- Aux membres des services d'Inspection de l'enseignement fondamental et secondaire de la Communauté française ;
- Aux membres des services d'Inspection de l'enseignement de promotion sociale;

**Autorités :** Ministre-Présidente chargée de l'Enseignement obligatoire et de promotion sociale

**Signataire(s) :** Marie ARENA

**Gestionnaires :** Cabinet de la Ministre-Présidente

**Nombre de pages :**

**Mots-clés :** Bourse – immersion – langue et méthodologie

Madame, Monsieur,

Je vous saurais gré de communiquer les informations jointes en annexe aux professeurs de néerlandais, d'anglais et d'allemand de votre établissement.

Elles concernent un programme d'immersion didactique organisé dans le cadre du Plan d'actions prioritaires pour l'Avenir Wallon, à l'intention des professeurs de langue francophones domiciliés en Région wallonne ou Région bruxelloise.

Des informations complémentaires relatives aux formations programmées pendant les vacances de Pâques et d'été vous parviendront dans le courant du mois de février.

En vous remerciant de votre collaboration, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

**Marie ARENA**

Chère enseignante, Cher enseignant,

Dans le cadre des Actions prioritaires pour l'Avenir wallon porté par le Gouvernement wallon, des bourses pour des séjours en immersion « Langue et didactique » ont été octroyées l'année dernière à 230 enseignants francophones de néerlandais, d'anglais et d'allemand domiciliés en Région wallonne et en Région bruxelloise.

Ce premier succès nous a encouragé à poursuivre cette action et à l'amplifier.

Les séjours, organisés spécialement à votre attention, combinent des activités linguistiques, culturelles et méthodologiques. Les activités proposées par des professionnels de la didactique des langues seront facilement transférables dans vos propres classes, quel que soit le niveau d'enseignement.

Les premiers stages seront organisés pendant les vacances de Carnaval, du 18 au 24 février 2007.

Ils se dérouleront :

- Pour le néerlandais : à l'Université de Gand
- Pour l'anglais : à la Bell School de Saffron Walden.

Les frais d'inscription au cours et d'hébergement sont pris directement en charge par la Région wallonne. Les frais de déplacement seront remboursés sur base d'une note de frais réels au retour du séjour.

Vous trouverez ci-joint :

- un formulaire d'inscription qui doit être renvoyé pour le 31 janvier 2007 à la Cellule Immersion linguistique du Forem, Boulevard Tirou 104, 6000 Charleroi.
- le vademecum reprenant les conditions de participation, ainsi que les procédures avant et après stage.

D'autres stages seront organisés pendant les vacances de Pâques et d'été. Les stages sont accessibles aux enseignants de tous les niveaux d'enseignement, à l'exclusion de l'enseignement supérieur. Suite à des demandes spécifiques, des stages seront toutefois réservés aux enseignants du fondamental, ainsi qu'aux enseignants et formateurs de l'enseignement qualifiant. Le programme détaillé des stages vous sera communiqué en février 2007.

D'ores et déjà voici le contenu général de l'offre :

	Néerlandais	Allemand	Anglais
Pâques	Un stage en Flandre	Un stage en Communauté germanophone	Un stage en Grande-Bretagne Un stage en Irlande
Juillet	Un stage aux Pays-Bas (fondamental) Un stage aux Pays-Bas Un stage en Flandre	Un stage en Allemagne ou Autriche	Un stage en Irlande (fondamental) Un stage en Irlande Un stage en Grande-Bretagne
Août	Un stage aux Pays-Bas Un stage en Flandre (fondamental) Un stage en Flandre (qualifiant)	Un stage en Allemagne ou Autriche	Un stage en Grande-Bretagne (fondamental) Un stage en Grande-Bretagne Deux stages en Irlande

En espérant que vous serez cette année encore nombreux et nombreuses à saisir cette occasion de parfaire votre enseignement, je vous prie d'agréer, chère enseignante, cher enseignant, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

**Marie Arena**

**Immersion linguistique à l'étranger,  
en Flandre ou en Communauté  
Germanophone pour enseignants**



**Formulaire d'inscription  
Session de Carnaval  
(18 – 24 février 2007)**



<i>Date/heure d'inscription</i>	/
<i>N° de Dossier</i>	/
<i>Lettre confirmation</i>	
<i>Budget</i>	

Monsieur / Madame (biffer la mention inutile)

Nom : ..... Prénom :  
.....

Adresse : Rue : .....N° : ..... Bte : .....

Code : ..... Localité : .....

Téléphone : ..... GSM :  
.....

Compte bancaire : ..... - ..... - .....

E-mail : ..... @ .....

Date de naissance : ..... / ..... / .....

**1. Etablissement où vous enseignez (adresse complète) :**

.....  
.....

**2. Langue(s) enseignée(s) :**

.....

**3. Type d'enseignement dispensé (cochez) :**

		Formation adultes	
Secondaire		Enseignement à distance	

**Veillez cocher le stage auquel vous souhaitez vous inscrire ?**

Dates du stage	Lieu	Pays	Votre choix
18-24/02/07	Bell School – Saffron Walden	UK	
18-24/02/07	Universiteit Gent	VL	

**Dans le cas où vous utiliseriez votre voiture pour vous rendre au stage, accepteriez-vous de proposer des places dans votre véhicule ?**

**Oui / non**

**Si oui, combien de places pouvez-vous proposer ?**

**Souhaits particuliers / suggestions :**

*La signature de ce document implique que vous avez pris connaissance du vade mecum et êtes d'accord avec les conditions décrites. Le fait de vous inscrire à un stage vous engage moralement à y participer.*

**Date : .....**

**Signature du candidat :**

<p><b>Document à faxer au 071/27.71.53 ou à envoyer à la Cellule Immersion linguistique (voir ci-dessous) pour le 31 janvier 2007.</b></p>
--



**VADE MECUM  
Session de Carnaval  
2007**



**Les conditions de participation :**

---

- être enseignant de langues germaniques,
- être en poste à titre définitif ou à titre temporaire dans l'enseignement organisé ou subventionné par la Communauté française ou être demandeur d'emploi (diplôme pédagogique exigé).
- appartenir à une des quatre catégories suivantes :
  - professeur de langues dans l'enseignement primaire ou secondaire,
  - professeur de langues dans l'enseignement de promotion sociale,
  - tuteur ou correcteur à l'enseignement à distance,
  - formateur en langue au sein d'un centre de formation de l'IFAPME en Région wallonne.

Les enseignants et formateurs répondant aux conditions de participation ont la possibilité de s'inscrire aux stages méthodologiques, en Flandre, en Communauté germanophone ou à l'étranger, organisés par le Service Immersion linguistique, en collaboration avec la Communauté française.

Les langues visées sont l'anglais, le néerlandais et l'allemand.

**Chaque candidat peut, en principe, participer à plusieurs stages par année. Toutefois tout module de formation ne peut être suivi qu'une seule fois.**

**En outre, pour les stages 2007, il sera donné priorité aux enseignants n'ayant pas bénéficié de stage en 2006. Après la date de clôture des inscriptions (...) et si les groupes sont incomplets, il sera fait appel aux candidats ayant déjà bénéficié d'un stage précédemment.**

**Les inscriptions seront prises en compte au fur et à mesure de leur arrivée au Service Immersion linguistique.**

*Les stages organisés pour les enseignants ont un objectif prioritairement méthodologique. Il est aussi possible d'effectuer des stages de **perfectionnement linguistique** en sollicitant une bourse « immersion linguistique » pour demandeurs d'emploi et travailleurs. Il s'agit d'un stage organisé sur base individuelle et financé par une bourse de 1.300 € pour deux semaines ou 1.800 € pour trois semaines.*

### **La procédure avant le stage :**

---

1. Le candidat prend contact avec le Service Immersion linguistique à Charleroi à l'adresse suivante :  
FOREM - Immersion linguistique  
Boulevard Tirou 104 à 6000 Charleroi  
Tél. : 071/27.71.78 - fax : 071/27.71.53  
E-mail : [planlangues.immersion@forem.be](mailto:planlangues.immersion@forem.be).

Nous lui faisons alors parvenir le document d'inscription ; ce document doit nous être retourné complété pour que l'inscription soit validée. Les inscriptions pour le stage «Vacances de Carnaval 2007 » doivent nous parvenir pour le **31 janvier 2007**.

2. Les inscriptions seront traitées par ordre d'arrivée. Lorsqu'un groupe est constitué, le candidat sera placé en liste d'attente si c'est son seul choix ou sera orienté vers un autre groupe s'il a exprimé plusieurs choix.
3. Lorsque son inscription au stage est confirmée, le candidat prend ses dispositions pour son déplacement vers le lieu du stage (réservations : avion, train). Les dépenses liées aux déplacements (ainsi qu'éventuellement les transports locaux) seront remboursées sur base de justificatifs originaux (titres de transport de chemin de fer, billets d'avion, billets de bus ou de métro). Pour les déplacements, les participants sont tenus de choisir les moyens de transport les meilleurs marchés (exemples : Ryanair pour l'Irlande, Eurostar réservé le plus tôt possible pour la Grande-Bretagne, covoiturage). Les participants utilisant leur propre véhicule bénéficient d'un remboursement kilométrique de 0.18 €, calculé sur base de la distance légale entre leur domicile et le lieu du stage : [www.letsmove.be](http://www.letsmove.be) (un aller-retour).
4. Sauf indication contraire, les stages sont d'une durée d'une semaine (cinq jours ouvrables). L'arrivée est toujours prévue le jour qui précède le stage (dimanche) et le départ le lendemain du dernier jour de stage (samedi). Le participant qui souhaiterait prolonger son séjour, prendra personnellement les arrangements nécessaires. Les frais relatifs à une telle prolongation de séjour sont, bien sûr, à charge du participant.
5. En cas de désistement, le candidat s'engage à prévenir, dans les meilleurs délais, le service Immersion linguistique afin que son remplacement puisse être assuré.



6. Tout candidat se désistant moins de quinze jours avant le début de la session (sauf pour raison impérieuse justifiée) ne pourra, l'année suivante prétendre à aucune priorité.
7. Pour les formules n'incluant que la demi-pension, un per diem forfaitaire de 10 € par jour de stage complètera le remboursement.
8. Le candidat se met en ordre de **mutuelle** (Carte Européenne d'Assurance Maladie) et prend les **assurances voyages** nécessaires. Les stages d'immersion ne sont assortis d'aucune assurance de la part du FOREM.

### **La procédure après le stage :**

---

Après le stage, et au maximum, un mois après la fin du stage, le participant fait parvenir à la cellule :

- les justificatifs de ses **dépenses de voyage uniquement** :
  - soit les billets de chemin de fer ou d'avion originaux (un aller retour) ainsi que les tickets de bus ou métro pour les déplacements locaux (uniquement durant la période du stage).
  - soit une attestation sur l'honneur signée indiquant le nombre de kilomètres parcourus avec un moyen de transport personnel. Les distances officielles peuvent être trouvées sur le site [www.letsmove.be](http://www.letsmove.be).
  - Les justificatifs doivent être collés sur des feuilles A4. Le total sera vérifié par les services du FOREM. Les taux de changes (livre sterling) sont calculés au taux officiel que vous pouvez consulter sur le site [www.xe.com/ucc/fr/](http://www.xe.com/ucc/fr/)
- une photocopie de l'**attestation** de suivi de cours délivrée par l'organisme de formation et prouvant que le participant a bien suivi les cours.
- le document **d'évaluation** complété.
- En cas **d'abandon** en cours de stage (sauf raison impérieuse prouvée), aucun remboursement ne sera effectué.